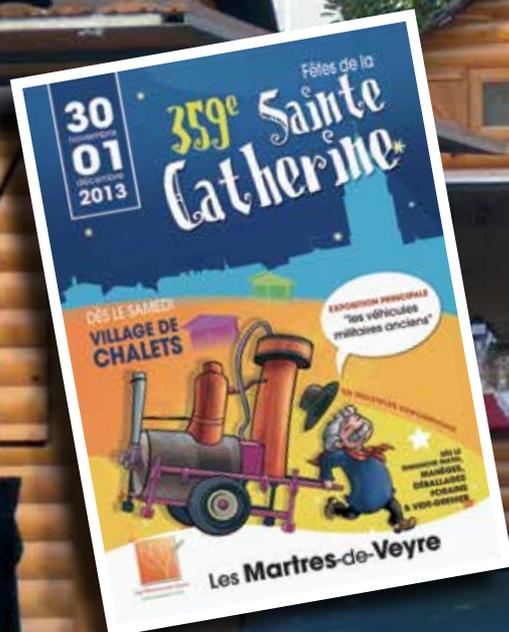


# MARTRES

## infos

Bulletin municipal  
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 96 - NOVEMBRE/DÉCEMBRE 2013



**DOSSIER** page 18

## Les Fêtes de la Sainte-Catherine

[www.mairie-lesmartresdeveyre.fr](http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr)



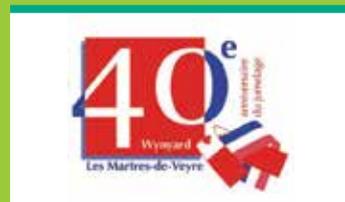
Les Martres-de-Veyre  
naturellement vôtre



**Zone de LOISIRS**  
Début des travaux à  
l'Espinasse  
page 4



**Collecte des DÉCHETS**  
Des puces électroniques  
sur les bacs (SBA)  
page 17



**Hommage**  
Peter Dmytruck et le  
Canada à l'honneur  
page 24

# le mot du maire

## Une VILLE en mouvement

**D**epuis le premier septembre, nous sommes entrés dans l'ère de la période électorale, avec son lot de contraintes en terme de communication municipale. C'est pour cette raison-là que vous trouverez un édito plus court et plus factuel que ceux des exemplaires précédents.

Comme vous pourrez le découvrir en parcourant ce nouveau numéro de Martres Infos, les travaux d'aménagement programmés sur la zone de loisirs de l'Espinasse devraient rapidement entrer dans une phase active. Après bien des vicissitudes et l'obtention des nécessaires autorisations auprès des services de l'État, dont la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), les premiers travaux concernant la réalisation d'un deuxième terrain de rugby et d'une aire de jeu supplémentaire devraient débuter sous peu.

Vous apprendrez aussi que la Commune a transféré sa compétence assainissement au SMVVA (Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon), comme la totalité des communes adhérentes. Cette structure, qui jusque-là avait en charge le « contrat rivière de la Veyre », aura donc, à partir du 1<sup>er</sup> janvier, la responsabilité de l'assainissement sur tout son territoire. Ainsi, le bassin d'assainissement dont nous faisons partie sera en conformité avec la loi et cette mutualisation devrait renforcer l'efficacité du service tout en permettant des économies d'échelle.

Autres travaux d'importance et attendus, la réalisation des jardins familiaux en bordure de la Veyre, appelée ici la Monne, face aux services techniques. La réalisation, confiée aux équipes

### Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 4
- Vie associative 9
- Scolarité / Jeunesse 15
- Bon à savoir 16
- DOSSIER - Les Fêtes de la Sainte-Catherine 18
- Gergovie Val d'Allier 21
- Culture 24
- Bloc-notes 26
- Associations 27

Direction de la publication :  
**Pascal PIGOT**  
Chargée de communication :  
**Cécile JOACHIN**  
Siège : **Mairie des Martres-de-Veyre**  
Création maquette 0 :  
**Caroline FRASSON-COCHET**  
Impression : **PORÇU**  
Dépôt légal : décembre 2013  
Édité à 2.050 exemplaires - gratuit



*Échanges concernant l'emplacement du futur cimetière « Les Figuiers » au cours d'une réunion relative à l'Étude d'Aménagement Communal (EAC), en présence du cabinet Descoeur, représenté par Mme Descoeur.*

*des chantiers d'insertion de GVAC, assistées par nos propres services, progresse tous les jours pour se terminer d'ici la fin d'année. Cette opération, qui s'inscrit dans l'action sociale de la Commune a pour objectif de fournir des surfaces cultivables aux habitants n'en disposant pas, tout en favorisant l'échange et une certaine mixité susceptible de créer du lien social entre résidents.*

*Enfin, les fêtes de la Sainte-Catherine se tiendront cette année le dernier week-end de novembre, avec les traditionnels chalets et appareil de cuisson pour les célèbres saucissons cuits dans le marc. La nouveauté de cet exercice consistera en l'adjonction au traditionnel déballage forain du dimanche, d'un vide-grenier ouvert à tous les exposants sans restriction, afin de dynamiser cette foire ancestrale qui, il faut bien le reconnaître, rencontre des difficultés en terme de fréquentation depuis quelques années. À ce programme s'ajoutent les expositions des salles communales, avec notamment une présentation de véhicules militaires dans et autour de la salle des fêtes.*

*Pour terminer, à l'approche de cette période de Noël, je voudrais vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, en ayant une pensée pour ceux qui souffrent, pour ceux qui sont dans la peine, et pour ceux qui nous ont quittés.*

**Pascal Pigot,  
maire des Martres-de-Veyre**

## Zone de loisirs de l'Espinasse

# Les travaux d'aménagements d'équipements sportifs et de plein air devraient bientôt démarrer

*Inscrit dans le Programme d'aménagement de bourg (PAB) réalisé en 2005, approuvé par le Conseil municipal en janvier 2008 à travers la révision simplifiée du Plan d'occupation des sols (POS), le projet global d'aménagement de 8 ha d'un ensemble d'équipements sportifs et de plein air, au lieu-dit l'Espinasse, va bientôt débiter.*



**L**a longue période de latence, délai entre la prise de décision et le déclenchement concret des travaux, s'explique par les différentes démarches administratives obligatoires auxquelles la municipalité a dû se soumettre : enquête publique, acquisition foncière, recherche de partenaires financiers disposés à apporter des subventions et fouilles archéologiques préventives.

Ces dernières doivent être menées avant chaque opération pour préserver les éventuelles richesses archéologiques présentes.

Concernant cette extension de la zone de loisirs de l'Espinasse, l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP, établissement public) s'est chargé d'effectuer cette opération. Celui-ci prépare un projet d'intervention détaillant la prescription qu'il soumet au préfet de région/DRAC/SRA.

Compte tenu de la forte sensibilité archéologique du secteur, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), service déconcentré du ministère de la Culture et de la Communication, a estimé nécessaire la réalisation d'un diagnostic archéologique sur la zone impactée par les travaux afin de déterminer la position

des vestiges potentiels. L'INRAP a transmis son rapport le 19 septembre dernier, imposant ainsi à la commune de respecter certaines prescriptions.

### Rappel du projet

Le programme engagé vise à compléter une offre déjà existante (camping, terrain de rugby, terrains de tennis, etc.) et à répondre aux besoins de la vie sociale, culturelle et sportive de la commune :

- **conforter et renforcer les équipements déjà présents** : création d'emplacements aménagés pour camping-car, création d'un deuxième stade de rugby, d'un vestiaire-club pour le tennis ;
- **réaliser de nouveaux équipements de loisirs** : une salle de musculation communale, une salle festive, une aire et une piste d'aéromodélisme et son équipement bâti, un parcours de santé ;
- **réaliser des équipements publics** : parkings, espaces paysagers.

### Planning d'intervention

Compte tenu de l'impact financier de ces opérations pour la collectivité, l'échéancier de la réalisation sera étalé sur plusieurs années. La première phase relative au terrain de rugby devrait bientôt débiter.

Deux réunions avec les principales entreprises concernées se sont tenues début octobre en mairie pour établir un planning d'intervention ; les contraintes météorologiques liées à la saison hivernale devant être prises en compte. ■



Fouilles archéologiques préventives qui ont eu lieu au début de l'été 2013



## ALSH (garderie)/Restaurant scolaire

# Le fonctionnement du service ALSH/restaurant scolaire présenté aux parents

**Mi-septembre, la municipalité a convié les parents d'élèves inscrits en écoles maternelle et élémentaire à une réunion de présentation des services péri-scolaires dont la collectivité à la charge. L'occasion de revenir brièvement sur l'avancée des travaux relatifs à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014, mais aussi sur la recherche permanente de qualité et de l'équilibre alimentaires dans les menus concoctés et enfin, le système de facturation.**



*Yvette Rey, adjointe à la jeunesse et à la vie scolaire ; Audrey Redon, directrice générale des services ; Pascal Pigot, maire ; Pascal Enjolras, responsable du service ALSH/Restaurant scolaire.*

Le premier magistrat de la commune, Pascal Pigot, a introduit cette réunion, organisée dans les locaux du restaurant scolaire, par une présentation succincte de la réforme des rythmes scolaires, dont l'application sur la commune sera effective à la rentrée 2014. La municipalité et l'ensemble des corps concernés poursuivent la réflexion engagée pour construire un projet dans l'intérêt de tous, au premier rang desquels, les enfants. La seule certitude est que la demi-journée supplémentaire aura lieu le mercredi matin. Les parents seront informés au fur à mesure de l'avancée des travaux.

Les échanges se sont ensuite recentrés sur le sujet inscrit à l'ordre du jour, le fonctionnement de la cantine/garderie ainsi que le processus de facturation.

**Quelques conseils et autres consignes du règlement ont été rappelés aux parents. Le but étant d'assurer le bien-être de leur progéniture et une qualité de service optimale.**

La garderie accueille en moyenne 60 enfants le matin (18 de maternelle, 42 d'école primaire), 91 le soir (34 de maternelle, 57 d'école primaire). La cantine scolaire sert, quant à elle, quelque 250 repas par jour.

Il est donc fondamental, pour des raisons évidentes d'encadrement, de sécurité ou encore de gestion des quantités cuisinées, de respecter les horaires, de prévenir des absences au plus tôt en cas de changement de planning.

Aucun médicament ne doit être apporté à l'école ou pris dans la journée pour éviter tout risque de mélange pouvant présenter un danger pour la santé des enfants, d'allergies, etc.

Aucun jouet personnel ne doit être apporté au risque de créer des tensions ou jalousie. La garderie fournit tous les jeux nécessaires.

En outre, la vigilance des parents a été attirée sur le fait que l'amplitude du temps de présence des enfants ne doit pas dépasser dix heures. Si les parents le peuvent, pour le bien-être des enfants et diminuer l'état de fatigue, il est conseillé d'essayer de réduire le temps de présence en garderie.

### SYSTÈME DE FACTURATION

Une seule facturation par famille est établie, réunissant à la fois la somme due pour la garderie et le restaurant scolaires lorsque les enfants fréquentent les deux services. Réalisée à terme échu, payable jusqu'au 20 du mois au plus tard, les parents peuvent régler celle-ci en espèces, par chèque (à l'ordre du Trésor public) ou encore en ligne (<http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr>). Les chèques CESU sont utilisables uniquement pour le règlement de la garderie.

Si des difficultés de paiement se présentent, ne pas hésiter à contacter la mairie ou le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour évoquer les différentes solutions

envisageables. Les familles qui le souhaitent peuvent recevoir leur facture sur internet.

### QUALITÉ ET ÉQUILIBRE ALIMENTAIRES

Le chef cuisinier, Damien Roussel, propose des produits de qualité, souvent « faits maison » (mention précisée sur les menus, consultables sur le site Internet de la commune).

La politique impulsée par le responsable Pascal Enjolras, encouragée par la municipalité, vise à favoriser à la fois l'équilibre alimentaire des jeunes écoliers, l'apprentissage, dès le plus jeune âge, du « bien manger » et l'activité économique locale, en privilégiant autant que possible les circuits courts (dispositif Agrilocal63, cf. *Martres'Infos* n°93, mars/avril 2013). L'équipe en cuisine concocte au quotidien des menus adaptés aux besoins et aux goûts des jeunes demi-pensionnaires.



*Les parents d'élèves attentifs aux explications délivrées sur le fonctionnement des deux services péri-scolaires, garderie/cantine.*

### L'IMPORTANCE DU DIALOGUE

L'échange entre les parents, le responsable et le personnel des deux services ALSH/

Restaurant scolaire est primordial. Il permet parfois d'appréhender des situations, de comprendre les comportements de certains enfants. Ces mêmes échanges peuvent également permettre de déceler des problèmes éventuels à l'école, dans la cour de récréation, etc.

## INTERROGATIONS DES PARENTS

À l'issue de cette rencontre, les parents ont posé diverses questions concernant essentiellement les conditions d'accueil de nos chères têtes blondes.

La taille des locaux a notamment été évoquée. La collectivité mène une réflexion sur l'organisation de deux services pour les petits. Toutefois, celle-ci ne pose pas de problème de sécurité et le taux d'encadrement est respecté. Les nuisances sonores préoccupent également les parents. Le bruit est une réalité. Lors de la garderie du soir, les enfants sont fatigués, éternués, bruyants, ont faim. Des cloisons séparatives existent pour en limiter la portée et l'impact. Les effectifs devraient rester stables d'ici les trois prochaines années, toutefois la municipalité souhaite anticiper l'évolution démographique. Dans l'Étude d'Aménagement Communal (EAC) actuellement menée, se pose la question d'un éventuel agrandissement. ■



Les membres du personnel ALSH/restaurant scolaire

## TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE « assainissement communal » au SMVVA au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Le Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA) avait déjà compétence pour le transfert et le traitement des eaux usées sur le collecteur intercommunal de la Vallée de la Veyre et sur la station d'épuration des Martres-de-Veyre. En juillet 2011, le SMVVA a décidé d'engager une étude d'incidence sur le transfert de la compétence collecte des eaux usées des 12 communes adhérentes au SMVVA pour sa compétence assainissement et pour ainsi envisager d'étendre sa compétence assainissement à l'ensemble des communes collectées.

Les objectifs de cette démarche de transfert de la compétence collecte sont, d'une part, une harmonisation visant à l'optimisation du fonctionnement des réseaux de l'agglomération d'assainissement ; d'autre part, de parvenir à la mutualisation des moyens financiers pour l'amélioration global du service d'assainissement.

Les conclusions financières et juridiques de cette étude ont démontré l'intérêt pour le SMVVA et pour les communes concernées d'envisager cette prise de compétence des réseaux de collecte d'eaux usées des communes adhérentes.

Les 12 communes (Aydat, Saint-Saturnin, Saint-Amant-Tallende, Tallende, Le Crest, Veyre-Monton, Les Martres-de-Veyre, Corent, Mirefleurs, Saint-Maurice-ès-Allier, Vic-le-Comte, Laps) ont toutes délibéré positivement pour le transfert de leur compétence assainissement au SMVVA.

La date effective de cette prise de compétence est actée au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Le SMVVA verra ainsi son patrimoine s'élargir à la gestion de 203 km de réseau d'assainissement et de 18 postes de relèvements supplémentaires. La gestion patrimoniale des réseaux d'assainissement et des besoins recensés des communes en termes d'investissement pourra ainsi être homogène à l'ensemble des 12 communes.\*

\* Source : <http://www.smvva.fr/actualites/>

Plus d'informations : nicolas.beaumont@smvva.fr / (tel : 04 73 39 04 68)



## Jardins familiaux

# L'aménagement des parcelles mises à disposition des habitants avance à grand pas

**D**ouze parcelles de terrain de 100 m<sup>2</sup> chacune environ vont prochainement être mises à disposition de Martrois pour le jardinage et l'horticulture.

(cf. Martres'Infos n°95, page 6, septembre-octobre 2013)

Après des travaux de forage pour la création de puits permettant les futurs arrosages nécessaires et des travaux de piquetage destinés à matérialiser l'ensemble des cheminements autour des parcelles, les agents des chantiers d'insertion ont procédé au débroussaillage de cette zone en friche ainsi qu'à l'aménagement des allées séparant les jardins. Les futurs cultivateurs vont bientôt pouvoir faire vivre ses petits coins de verdure, profiter de moments de loisirs tout en bénéficiant, pour leur consommation personnelle, des fruits de leurs récoltes... ■



*Ces jardins familiaux constituent un lien social essentiel où les familles pourront se réunir, non seulement pour jardiner mais aussi pour échanger. Les critères d'attribution vont prochainement être définis.*



## Box à vélos - Gare SNCF

# Consignes individuelles à vélos en gare des Martres

**A**u titre du programme de modernisation des gares SRU (État/Région/SNCF) et dans l'optique d'améliorer les conditions de stationnement des usagers (cyclistes) de la SNCF, deux modules de consignes à vélos (capacité de stationnement : 8 au total ; aucun souci de gestion d'accès) ont été récemment installés



à proximité immédiate de la gare, en complément de l'offre actuelle comprenant un abri à vélos simple. ■



*Fermeture de l'abri à l'aide du cadenas personnel de l'utilisateur.*

## Marre-toi et Partage

### Une expédition chaotique à l'issue heureuse

**Enfin ! Il n'est pas simple d'organiser l'expédition d'un camion chargé de dons pour la Guinée Konakry... mais le bonheur procuré aux bénéficiaires fait vite oublier les aléas d'une telle opération.**



**S**ouvenez-vous, le véhicule de Marre-toi et Partage, rempli de matériels (véhicule Ford courrier, fauteuils roulants, cycles, etc.) quittait la commune des Martres-de-Veyre le 12 décembre 2012, après bien des tracasseries administratives, en direction du Havre, pour rejoindre ensuite, par bateau, la Guinée Konakry.

#### Un parcours semé d'embûches

Le président, Baïlo Diallo, est parti sur place (sur ses fonds propres) pour réceptionner le véhicule et procéder à la distribution aux habitants de Tounkourouma. Hélas ! Le départ du container a été retardé à la dernière minute et c'est seulement la veille de son retour que le Volvo touchait le quai. Baïlo a juste eu le temps de procéder au dédouanement et de stocker le camion dans un entrepôt sûr, en attendant son retour en Afrique.

Ce n'est que fin août 2013 que le président a pu, enfin, conduire le véhicule au village.

#### Une arrivée triomphante

Il parcouru les derniers hectomètres sous les acclamations des habitants. La distribution

a commencé en présence du maire, du sous-préfet, du conseiller général et de toutes les autres autorités locales. Que de bonheur ressenti devant les sourires et la joie exprimée dans les yeux de ceux qui retrouvaient la vue, une fois équipés des lunettes offertes ! Quelle récompense de voir ces gens, paralysés et condamnés à rester chez eux, se déplacer enfin grâce aux fauteuils roulants fournis ! L'infirmier, quant à lui, s'est vu remettre un vélo pour effectuer sa tournée. Ensuite, il a été procédé à la distribution des fournitures scolaires, ballons, machines à coudre et bien d'autres équipements...

#### Une reconnaissance infinie

Les heureux acquéreurs témoignent toute leur gratitude à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Ils ont chargé les membres de Marre-toi et Partage de



**Guinée Konakry (Tounkourouma). - Personnalités dirigeantes : sous-préfet, receveur, coordinateur, etc.**

transmettre leur « grand merci » à tous les généreux donateurs.

Cette opération s'est avérée lourde et compliquée à organiser, mais les difficultés rencontrées sont vite oubliées devant la satisfaction de ces villageois. ■



**Inspiration Bois Créations**  
Construire - Aménager - Rénover

www.inspiration-bois-creations.com

**Julien BLANCHARD**  
**Bruno MIGINIAC**

Tél. 04 73 78 02 41  
Fax 04 73 78 05 88  
contact@ib-creations.fr

9 bis, rue Cugnot  
ZA les Grandes  
63670 LE CENDRE

**AD**



**REPARATION TOUTES MARQUES**  
**CHANGEMENT PARE-BRISE**  
**AGREE TOUTES ASSURANCES**  
**MECANIQUE**  
**PRÊT DE VEHICULES**

Z.A. les Portes Nord - 19, rue Aristide-Daubrée  
63730 LES MARTRES-DE-VEYRE

**Tél. 04 73 39 82 20** - Fax : 04 73 39 24 55  
e-mail : esteves.carrosserie@wanadoo.fr - www.carrosserie-esteves.com

## Badminton

# Un nouveau club de badminton voit le jour

**Passionné de raquette et devant l'absence de club, Christophe Lacombe a décidé de se lancer dans l'aventure en créant une association de badminton sur Les Martres-de-Veyre.**

**S**on projet est en cours de finalisation mais vous pouvez d'ores et déjà venir découvrir cette activité, à pratiquer en loisirs, tous les lundis, à partir de 21 heures, au gymnase du collège Jean-Rostand et ce, depuis le 7 octobre. S'adressant dans un premier temps aux plus de 18 ans, ce titulaire d'un Diplôme d'Initiateur badminton (DIB) accueillera avec grand plaisir toutes les personnes désireuses de pratiquer ce sport qui connaît un engouement sans précédent. Le matériel

nécessaire devrait pouvoir être prêté mais il invite toutes les personnes déjà munies à venir avec leur propre équipement. En fonction de l'enthousiasme suscité, des disponibilités de salles communales et des créneaux horaires accordés par la municipalité, cette nouvelle association sportive pourrait avoir vocation à évoluer et ainsi accueillir des catégories supplémentaires de jeunes joueurs. Le prix de la licence de la Fédération Française de Badminton (FF Bad) s'élève à 50 euros, l'adhésion annuelle au club, 20 euros. ■



**Renseignements :**  
**Christophe Lacombe, 06 84 50 37 87.**

## USMV Foot

# L'annuel tournoi de l'USMV annulé

**Le tournoi réservé aux catégories U11 et U13 n'a malheureusement pu se dérouler le 14 septembre dernier, suite à divers changements de dates imposés par le District du Puy-de-Dôme dans ces catégories concernées.**



**C**ette 25<sup>e</sup> manifestation, organisée par l'USMV et dénommée depuis quelques années « tournoi Robert-Lemerdy », rassemblait plusieurs dizaines d'équipes qui s'affrontaient pour s'octroyer le challenge mis en jeu. Remplacé par des Journées d'accueil U11 et U9 (14 et 21 septembre) qui ont tout de même réuni, sur les deux dates et en plusieurs vagues, près de 700 gamins au stade Emile-Rive, cette manifestation n'a pas fait oublier « financièrement » notre habituel tournoi. Les dirigeants usémistes devront désormais faire preuve d'imagination pour trouver une date adaptée, sachant que tous les autres clubs ont, depuis longtemps, programmé leur date pour leur tournoi. Un casse-tête de plus dont on se serait bien passé ! ■

### Le bureau de l'USMV Foot (saison 2013-2014)

**Présidente.** – Paulette Blanchard.  
**Vice-présidents.** – Louis Mouret et Alain Fourneuve.  
**Secrétaires.** – Guillaume Blanc et Guillaume Chazelle.  
**Trésorier.** – Raoul Masclaux.  
**Membres.** – Frédéric Armand, Magali Bard, Philippe Berton, Catherine et Patrick Besse, Catherine et Pascal Blanc, Celestino Cabrita, Grégory Chanseaume, Christophe et Laurent Cvelbar, Henri Deschaume, Bailo Diallo, Emilie Ecoiffier, Adeline Gourdon, Jacques Guyot, Brigitte Lamy, Nicolas Lang, Oliveira Manu Machado, Melissa Machado, Samira Machado, Joao Pereira, Olivier Queiros, Julien Sauvart, Magali Sauvart, Pierre Savignat, Franck Triniol.

### RENDEZ-VOUS LOTO DE L'USMV FOOT

- **Samedi 16 novembre**  
- Salle des Fêtes des Martres-de-Veyre  
- Ouverture des portes à 19 h 45

**Tarifs :**  
4 € le carton ; 10 € les 3 ; 20 € les 7.

#### Principaux lots :

Une cave à vin (90 bout.)  
+ un carton de vin ; un caddie de provisions ; un téléviseur Telefunken (99 cm) ; un lave-linge ; une tablette PC avec écran tactile 9,7" ; un coffret Paradispa ; un appareil photo numérique Canon ; un coupe-bordures, etc.



**Les jeunes Martrois, lors de la Journée d'accueil U9, ont fièrement défendu leurs couleurs.**

## Orchestre d'Harmonie

# Une année riche en musique et en émotions



### NÉCROLOGIE ■ PAUL CHASTEBARAS

S'il est un moment douloureux dans la vie d'une association, comme dans une famille, c'est celui de perdre un de ses membres. Paul accompagnait

l'orchestre depuis de nombreuses années et travaillait souvent dans l'ombre à des tâches d'intendance, indispensables à la bonne marche de toute association. Certes, il ne pratiquait pas la musique, ne jouait d'aucun instrument, mais cet homme là était un virtuose du bénévolat, un maestro du coup de main, qu'il donnait sans compter, avec tant de gentillesse et de bonne humeur. Ses qualités humaines l'ont naturellement amené à s'impliquer profondément dans le tissu associatif local, pour le plus grand bonheur de ceux qui le côtoyaient. Rares sont les personnes qui possèdent un sens de l'altruisme aussi développé. Paul, tu vas nous manquer.

## L'Orchestre d'Harmonie des Martres-de-Veyre est de retour pour une nouvelle année qui s'annonce riche en musique et en émotions !

L'année précédente s'était terminée en fanfare avec le concert du samedi 25 mai, consacré aux cuivres et tout particulièrement au trombone. Réalisé en partenariat avec la chorale de l'école élémentaire des Martres-de-Veyre et la classe de trombone et tuba de l'école de musique, ce programme a permis de (re)découvrir les cuivres sous un jour nouveau.

Ensuite, afin d'achever cette année dans la bonne humeur et dans la convivialité, l'Orchestre d'Harmonie a donné deux répétitions en plein air au cours du mois de juin, pour la troisième année consécutive : le vendredi 21 juin devant la Maison du Patrimoine, dans le quartier des Forts, et le vendredi 28 juin, à l'occasion de l'inauguration du nouveau local de l'association de jumelage Les Martres-de-Veyre/Arcozelo.

Après la trêve estivale, l'harmonie a repris ses activités dès le début du mois de septembre et prépare activement un tout nouveau programme, que ses membres vous feront une joie de vous présenter au cours de cette nouvelle saison. ■



### PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Vous pourrez nous retrouver le samedi **23 novembre**, à **18 heures**, à l'église des Martres, pour la traditionnelle messe de Sainte-Cécile ;

Puis nous présenterons notre concert de Noël, le **samedi 7 décembre**, à **20h30**, à la salle des Fêtes des Martres, en compagnie du groupe Meltin' Potes.



Épargne - Santé - Professionnels

Véronique Chassaing  
Agent Général  
6, rue de la Tuilerie  
63730 Les Martres de Veyre  
Tél. 04 73 39 91 16  
Fax 04 73 39 28 74

v.chassaing@areas-agence.fr

Garrosserie  
**JOAQUIM**  
et Fils

Tôlerie - Peinture - Mécanique  
Toutes marques - Pare Brise

"Agrée ASSURANCES - Prêt de véhicules"

**04 73 39 93 88**

41, rue de la Tuilerie - 63730 Les Martres de Veyre

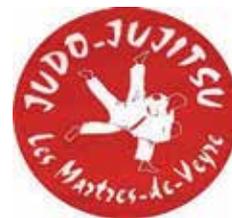
## Judo-Club (JCVM)

### Le JCVM se mobilise à l'occasion du Téléthon

**L**e Judo-Club des Martres-de-Veyre a décidé de s'investir au profit du Téléthon pour la troisième année consécutive ! En effet, au vu du succès rencontré lors des deux dernières éditions par notre animation, nous avons décidé de réitérer l'aventure cette année encore. Le samedi 7 décembre 2013, de 9 heures à 12 heures,

nous organiserons des parcours sportifs et ludiques dans le gymnase du collège Jean-Rostand des Martres-de-Veyre attenant à notre dojo. Nous espérons que vous viendrez nombreux pour ce moment de solidarité et de convivialité où petits et grands, sportifs ou non pourront venir s'amuser et se détendre. Vin chaud, chocolat chaud et bonne humeur offerts ! N'hésitez pas à convier

famille et amis ! La participation est d'un euro et l'intégralité de la somme récoltée sera reversée au comité téléthon de la commune de Veyre-Monton. <http://judo-lesmartresdeveyre.com/>. ■



## Don du sang

### Des donneurs solidaires et généreux



**Grande satisfaction pour la municipalité, l'Amicale locale et l'EFS devant l'importante mobilisation des donneurs de sang de la région des Martres. Ceux-ci ont encore démontré leur grande solidarité et générosité envers les malades.**

**A**près la collecte du 29 juillet où nous avons accueilli 245 donneurs, ce sont encore 189 personnes qui se sont présentées pour offrir leurs produits sanguins le 7 octobre dernier. Belle démonstration de l'engagement bénévole des donneurs locaux.

#### Hommage

Lors de cette journée de prélèvement, l'ambiance était morose pour les membres de l'Amicale. Ils ont eu une pensée émue pour leur collègue, Paul Chastebaras, qui nous a quittés brutalement. Entré à l'Amicale en 2002 avec son épouse Claudie, « les inséparables », il répondait toujours présent, que ce soit pour la préparation des banderoles, la pose de ces dernières dans toutes les localités du secteur, la distribution des tracts et affiches, la préparation de la collation des collectes et bien sûr pour les travaux de nettoyage. Toujours avec le sourire, il était omniprésent. Il laisse un grand vide.

#### Donner son sang, un geste bon pour la santé

Donner son sang n'est pas seulement un geste altruiste. C'est aussi un geste bon pour la santé du donneur car cela réduit le risque d'infarctus et peut même réduire le risque de cancer.

Selon une étude publiée dans le *Journal of the American Medical Association*, donner son sang permet de réduire le volume de fer présent dans l'organisme. Or, un taux trop important de fer dans le sang peut accélérer le processus d'oxydation du cholestérol et rendre le sang plus épais, ce qui accroît le risque de maladies cardio-vasculaires et d'infarctus.

Les chercheurs finlandais qui ont publié cette étude ont suivi 2.682 hommes âgés de 43 à 61 ans. Ils se sont aperçus que les hommes qui donnaient leur sang tous les 6 mois avaient 88 % de risques en moins de souffrir d'un infarctus.

En lien avec cette théorie, une autre étude qui a suivi 1.200 donneurs de sang pendant 4 ans ½ montre qu'il y a moins de cas de cancers chez les personnes qui donnent

leur sang deux fois par an. « Toutefois, ces bénéfices sur la santé ne sont ressentis que chez les donneurs de sang réguliers et non chez les personnes qui font des dons de sang irréguliers » insistent les chercheurs.

**Alors, n'hésitez-pas, donnez et redonnez et faites passer le message ! ■**

#### RENDEZ-VOUS

Aux Martres-de-Veyre, notre prochaine collecte de sang est prévue le **lundi 6 janvier 2014, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 16 heures à 19 h 30. Sollicitez votre entourage pour venir faire le geste qui sauve des vies. Nous comptons sur vous.**

#### CONTACT

Amicale Pour le Don de Sang Bénévole  
De la Région des Martres-de-Veyre  
Dominique CLEMENT  
23 Impasse des Chazaleix  
06 70 97 70 25  
domclement@hotmail.fr

## Club Saint-Martial

# Cinq jours d'excursion en Bretagne

**41 personnes dont 18 membres du club Saint-Martial ont participé début septembre à un formidable voyage en Bretagne, organisé par l'association.**

C'est dans une ambiance particulièrement chaleureuse qu'ils ont effectué les nombreuses visites prévues au programme : Pont-Aven, le Pays des Abers, le village des Goémoniers, Roscoff, Locronan, Quimper, La Pointe du Raz, les Monts d'Arrée, la presqu'île de Crozon, la Côte de Granit rose, l'Île de Bréhat, le château de la Roche Jagut et de magnifiques églises qui retracent bien l'histoire de cette splendide région... sans oublier Plouescat, point de chute quotidien durant cette villégiature, idéalement placé pour découvrir la région réputée pour son air vivifiant. Enchantés par leur séjour, les participants pensent déjà à leur prochaine « escapade ».



### ACTIVITÉS DU CLUB SAINT-MARTIAL

- **Cotisation 2014** : elles sont encaissées depuis le jeudi 17 octobre. Il est demandé 20 euros par adhérents (impérativement par chèque à l'ordre du club Saint-Martial).
- **Sortie du vendredi 15 novembre** : sortie cinéma avec repas au « Moulin Avant » au Cendre, ensuite séance de cinéma

au Gergovie ou Ciné Dôme suivant la programmation du moment, les films diffusés. Départ 11h30, place de la Gare, aux Martres, retour vers 17 heures. Veuillez vous faire inscrire dès maintenant auprès de Jean Lafougère au 04 73 39 82 30.

- **Repas de Noël**, le dimanche 15 décembre au restaurant scolaire. Il sera animé par un

accordéoniste. Acompte à l'inscription : 5 euros. (le coût du repas sera communiqué en temps voulu).

- **Vacances de Noël** : fermeture du club jeudi 19 décembre au soir ; réouverture mardi 7 janvier à 14 heures.

Adhérents et non-adhérents, vous êtes cordialement invités aux activités du club. ■

## Association des Artisans et Commerçants (ACA)

# L'ACA vous propose des fêtes magiques



À l'occasion des fêtes de fin d'année, l'Association des commerçants et artisans (ACA) vous propose un jeu-concours (bulletin à remplir chez les commerçants participants) avec de nombreux cadeaux à la clef (un voyage et divers lots). Les heureux gagnants seront désignés lors d'un tirage au sort. ■



## Les Bénévoles de Jolivet

# Les aînés chouchoutés par les Bénévoles de Jolivet



Chaque jeudi, les « bénévoles de Jolivet » s'évertuent à distraire les résidents de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) local (cartes, loto, jeux de ballon, etc.). Une fois par mois, l'association leur offre un après-midi musical au cours duquel, ceux qui le peuvent, chantent, dansent ou battent la mesure avec leurs pieds ou leurs mains.

Le 20 juin dernier, Jean-Luc Échassoux est venu, bénévolement, distraire nos aînés avec son accordéon... un moment joyeux où bénévoles, personnel et résidents ont chanté et dansé.

Le 12 septembre, afin de souhaiter, dans la joie et la bonne humeur, les cent ans d'une des résidentes les plus anciennes, Robert

et Raymond ont animé l'établissement au son de leurs accordéons... un cadeau de l'association pour la protagoniste du jour, accompagné d'un bouquet de fleurs ; la direction s'étant chargée du gâteau d'anniversaire, un magnifique framboisier.

### Bienvenue aux volontaires

Si vous avez l'âme d'un(e) bénévole, n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Vous pouvez aussi nous aider en devenant membre honoraire. Nos aînés méritent bien quelques petits moments de joie, le quotidien n'étant pas toujours facile. ■

### Renseignements :

- Josette Martin au 04 73 39 82 62
- Mme Cardaci au 04 73 39 82 48



Après-midi festif animé par Jean-Luc Échassoux et son accordéon.

## Amicale laïque

# L'Amicale laïque aux Fêtes de la Sainte-Catherine

L'Amicale laïque participera, le 1<sup>er</sup> décembre aux fêtes de la Sainte-Catherine, sous différentes formes :

- **vide-grenier**, sur l'avenue de la Gare (installation de 7h45 à 8h30) ;

- **brocante jouets et déco de Noël**, dans la cour de l'école (installation des vendeurs de 7h45 à 8h30 et entrée prévue par le grand portail ; pour les acheteurs, l'entrée est prévue par le petit portail, fléchage depuis l'avenue de la Gare) ;

- **buvette**, place Jean-Monnet (vers la perception), avec sandwiches, crêpes, etc.

### Prochains rendez-vous :

- 1<sup>er</sup> février 2014 : loto ;
- 16 mars 2014 : vide-grenier ;
- 12 avril 2014 : Bourse aux vêtements. ■

## École maternelle

# Première sortie culturelle des tout-petits

*Le premier mois de l'année scolaire venait à peine de s'achever que les élèves de maternelle appartenant aux classes de Mmes Pannetier (directrice) et Disseix (grande section et moyenne/grande section) s'étaient déjà rendus dans le quartier des Forts pour découvrir l'exposition de peinture de Gérard Genest, intitulée « Persona (non) grata », visible à La Maison du Patrimoine jusqu'à fin septembre.*

**P**roposée par le comité culturel et la municipalité, cette exposition invitait à une promenade sur le chemin intime et torturé des pensées de l'artiste. Accompagnés également de leurs ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles), les bambins ont appréhendé ces peintures à travers les couleurs et autres formes géométriques utilisées. ■



La classe de moyenne/grande section de Mme Disseix



La classe de grande section de Mme Pannetier

Neuf et Rénovation

Charpente Couverture S.A.R.L. Zinguerie

**Di Grazia David**

2ter, rue Saint-Nicolas - 63730 Les Martres-de-Veyre  
Tél./fax : 04 73 39 71 59 - Mobile : 06 50 83 82 44  
Mail : david.di-grazia@orange.fr

**GARAGE CARL AUTO 63** Club Auto Conseil  
IMPORT - EXPORT V.N/VO/VU/4x4

**ENTRETIEN & RÉPARATION TOUTES MARQUES**

156, rue Aristide Daubrée  
ZAC Portes Nord  
63730 LES MARTRES DE VEYRE  
FRANCE  
Tél. 04 73 16 77 93 Fax 09 81 38 18 04  
ou le 06 98 20 15 19  
Carlauto63@hotmail.fr

## Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP)

# Une association pour consommer autrement

**C**réée en 2008, l'AMAP de la Veyre réunit actuellement environ dix paysans producteurs en culture biologique dans le but de soutenir activement l'existence d'une agriculture paysanne, qui tend vers une production respectueuse de la nature, de l'environnement et de l'animal : développement d'une biodiversité, fertilité des sols, production sans engrais ni pesticides chimiques de synthèse, gestion économique de l'eau...

### Des échanges dans la transparence

Elle est un lieu de réflexion et d'échanges sur les modes de production et de consommation des produits alimentaires. Chaque paysan producteur s'engage à approvisionner les adhérents consommateurs de l'AMAP, avec ses propres produits. Il peut être tenu de les informer sur ses savoir-faire, ses pratiques et ses contraintes. Il a un rôle de communication, de pédagogie et d'animation permettant la meilleure transparence possible dans tous les échanges effectués au sein de l'AMAP.



### Un engagement éco-citoyen

Depuis cinq ans, le soutien des amapiens aux producteurs locaux est très fort et le simple fait de consommer localement est déjà un engagement éco-citoyen. Un peu comme l'écrivait Jean Giono, chaque citoyen plante peut-être son arbre !

### AMAP de Veyre Qui sommes-nous ?

Nous sommes un groupe de citoyens qui a envie de consommer autrement :

- Des produits biologiques ;
- Un circuit court car local ;

- Un engagement avec l'agriculteur, un autre contrat marchand et social ;
- Un partage des risques (aléas climatiques, maladies, etc.).

Nous avons créé une association de type loi 1901 afin de mettre en relation des agriculteurs et des consommateurs. Toute personne souhaitant nous rejoindre est la bienvenue. Pour assurer la pérennité de l'AMAP, le collectif doit être renouveler en partie tous les ans. Actuellement, nous oscillons entre 40 et 50 adhérents.

### Nos principes de fonctionnement

Chaque producteur travaille indépendamment et sera payé à la livraison directement par les adhérents ou avec une avance suivant les contrats.

Le maraîcher travaille avec un contrat sous forme de paniers que les adhérents s'engagent à acheter chaque semaine. Le contenu varie en fonction de la saison. Le prix est moyenné sur l'année. Il y a trois quantités possibles :

- Petit pour 1/2 personnes (33€/mois) ;
- Moyen pour 2/3 personnes (50€/mois) ;
- Grand pour 4/5 personnes (65€/mois).

Le paiement s'effectue par chèque avec un débit mensuel (33€, 50€, 65€) ou bimensuel. Une régularisation est prévue en fin d'année.

Les autres producteurs travaillent sur commande.

La distribution a lieu tous les vendredis soir à Veyre-Monton, rue des Grands-Cros de 18h30 à 20 heures. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à passer directement sur le lieu de distribution (un membre du collectif vous renseignera) ou à nous contacter. Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année :

- [amapdelaveyre@laposte.net](mailto:amapdelaveyre@laposte.net) ;
- <http://amap-veyremonton.over-blog.com> ■



## Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2013 inclus pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter à partir de 2014.

Cela concerne les personnes âgées de 18 ans accomplis ou qui les auront d'ici le 28 février 2014, les nouveaux arrivants ou les habitants ayant changé de domicile sur la commune.

Merci de vous présenter en mairie muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.  
(place Alphonse-Quinsat - 04.73.39.90.75).



Coiffure femmes  
hommes/juniors

Du mardi au vendredi  
de 9h à 18h30  
Le samedi de 8h30 à 16h

24, avenue de la Gare  
63730 Les Martres-de-Veyre  
Tél. 04 73 39 85 65

**Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA)**

# Pose de puces électroniques sur chaque bac

**A**fin de concrétiser le principe de responsabilisation des usagers par rapport à leur production de déchets, une tarification assise sur l'utilisation du service va être mise en oeuvre. Il s'agit de la redevance incitative.

Pour éviter une recrudescence de dépôts sauvages, le comité syndical a opté pour une facturation reposant sur le nombre de levées des bacs et non pas sur la pesée des déchets.

**Mise en place de puces électroniques**

Pour connaître la production de déchets des usagers, les bacs de collectes individuels vont être équipés de puces électroniques, permettant d'identifier chaque foyer.

Dans cette optique, une équipe d'enquêteurs du SBA passera dans chaque foyer de la commune des Martres-de-Veyre, au cours des semaines 51, 52 (2013) et 1 (2014), c'est-à-dire, entre le 16 décembre 2013 et le 3 janvier 2014.

**INFORMATION**  
**DEPUIS LE 1ER OCTOBRE 2013**

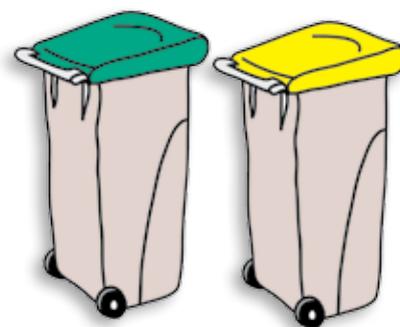
Jusqu'alors, dans les bacs jaunes, il était possible de déposer les papiers, cartons, boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique. Désormais, depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les usagers peuvent ajouter les emballages ménagers en plastique rigide :

- **pots plastique** : pots de yaourts, pots de crème, de fromage blanc, de dessert divers, etc. ;
- **barquettes en plastique** : beurre, margarine, charcuterie, poisson, fruits et

légumes, gâteaux, pâtes fraîches, viande, etc. ;

- **boîtes plastique** : confiserie, glace, oeufs ;
- **blisters en plastique** : ampoules, piles, jouets, etc.

Les plastiques souples, sacs et films, sont exclus de ces nouvelles consignes et doivent être déposés dans les bacs verts. ■



**Places disponibles**  
**Repas - EHPAD Jolivet**

Quelques places sont disponibles dans la salle de restauration de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes Jolivet pour tout(e) martois(e) désireux de partager un moment convivial.

(Nombre de places limitées ; 8,75€/repas, pris à 11h30-11h45).

**Inscriptions et renseignements,**  
**EHPAD Jolivet**  
**70 rue de Jolivet - 63730 Les Martres-de-Veyre**

**Tél. : 04 73 39 23 25**  
**Courriel : ehpad-jolivet-mdv@orange.fr**

**✂ IMPORTANT - Vide-Grenier (1<sup>er</sup> /12/2013)**

**Coupon de réservation - Participation au vide-grenier, organisé pendant les « Fêtes de la Sainte-Catherine » 2013**

**Je souhaite réserver ma participation au vide-grenier du 1<sup>er</sup> décembre, organisé à l'occasion des Fêtes de la Sainte-Catherine (30/11 et 1<sup>er</sup>/12/2013)**

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone (indispensable) : .....

- Longueur :  3-5m (6€) ;  5-7m (7,50€) ;  7-10m (10€) ;  +10m (11,50€)

(Coupon à remettre au secrétariat de mairie, place Alphonse-Quinsat, 63730 Les Martres-de-Veyre)

# Les Fêtes de la Sainte-Catherine

***La commune des Martres-de-Veyre organise les Fêtes de la Sainte-Catherine les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2013. Cette festivité locale incontournable se déroule en deux temps. Dès le samedi, le marché de la Sainte-Catherine accueille un village de chalets dans une ambiance gastronomique et artisanale, auxquels se joignent, dès le dimanche matin, les stands de forains et autres manèges pour la traditionnelle foire. Pour cette 359<sup>e</sup> édition, l'espace sera partagé avec un vide-grenier.***

**L**ors de ce rendez-vous ancré dans la vie locale depuis des siècles, chacun pourra déambuler, au gré de ses envies, en centre-ville et dans les principales artères communales pour découvrir, déguster, acheter des centaines de produits du terroir et articles d'artisanat parmi les étalages des nombreux commerçants, artisans, et artistes présents. Nouveauté cette année, un vide-grenier complètera l'offre habituelle. Les petites attractions et autres manèges de forains viendront agréablement divertir les plus (et les moins) jeunes. Comme le veut la tradition, plusieurs expositions seront proposées en parallèle, dans la salle des Fêtes, la salle du Parc, la salle Tobize et la Maison du Patrimoine.



## Exposition « Véhicules militaires anciens » à la salle des Fêtes

Cette exposition sera proposée par l'Association des Collectionneurs de Véhicules Militaires d'Auvergne (ACVMA) dont le siège social est à Thiers. Elle regroupe des passionnés de véhicules militaires anciens et ce, depuis 1991. En plus du volet « restauration des engins », ses membres participent à diverses manifestations locales ou nationales, parmi lesquelles les commémorations des débarquements de Normandie et de Provence. Des dates comme le 8 Mai et le 14 Juillet constituent d'autres occasions de présenter le matériel au public.

Les véhicules sont essentiellement ceux de la Seconde Guerre mondiale et, plus particulièrement, des modèles américains présents en grand nombre à la suite de la Libération. On trouve bien sûr la jeep, voiture tout terrain emblématique ainsi que les camions GMC, Dodge, etc. Les collectionneurs ne se limitent pas au seul matériel roulant mais se passionnent également à tout ce qui entourait celui-ci : uniformes, équipements divers historiques. À l'occasion des Fêtes de la Sainte-

Catherine, l'association ACVMA présentera une partie de son matériel dans la salle des Fêtes, avenue de la Gare. Le public pourra contempler des véhicules de la Seconde Guerre mondiale accompagnés de mannequins de soldats. Seront exposés également différents matériels tels que radios, tentes et accessoires d'époque. Le dimanche, les véhicules, trop volumineux pour franchir les portes de la salle, seront visibles à l'extérieur.

### Pratique

**Horaires d'ouverture de l'exposition :**

- samedi 30 novembre, 14 heures - 18 heures ;

- dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 9 heures - 18 heures.

À la salle des Fêtes.



Lors d'un défilé à Thiers  
(ci-dessus)  
ou encore Veigy  
(ci-contre)...



## Exposition de l'artiste peintre « Lag » à la salle du Parc

Diplômé des arts appliqués Bellecour de Lyon, Lag, de son vrai nom Nicolas Grenier, est déclaré à la Maison des Artistes depuis 2008.

Cet artiste oscille toujours entre la figuration et l'abstraction, tentant de provoquer le questionnement à travers des êtres vivants symboliquement déstructurés. À la recherche également de matières, parfois obtenues à l'aide de collages recyclés, il tient à garder une harmonie de couleurs dans ses compositions.

L'important pour lui est que son travail appartienne au spectateur le temps de la lecture de l'oeuvre, que ce dernier s'approprie l'image sans forcément tenir compte de son point de vue.

En somme, il propose et le visiteur dispose. Il aime entendre des avis ou des ressentis extérieurs à sa propre vision.

Il s'attache à travailler avec la mémoire uniquement sans se préoccuper de la réalité qu'il trouve moins intéressante et surtout souvent réductrice. Il ne peint jamais à partir de photo ou modèle.

Les oeuvres présentées lors de cette exposition, salle du Parc, seront toutes récentes (datant de 2 ans pour les plus anciennes).

Les amateurs qui le désirent peuvent le contacter par téléphone pour visiter l'atelier. (commandes acceptées dans la mesure du possible).

### Plus d'informations :

[www.lag.odexpo.com](http://www.lag.odexpo.com) ou 06 69 58 76 95

### Pratique

**Horaires d'ouverture de l'exposition :**

- samedi 30 novembre, 15 heures - 18 heures ;

- dimanche 1<sup>er</sup> décembre, 9 heures - 18 heures.

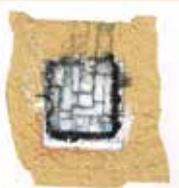
À la salle du Parc.



## Exposition « Jeunes créateurs » à la Maison du Patrimoine

**Six « jeunes créateurs » aux talents divers et variés exposeront du 30 novembre au 8 décembre inclus à la Maison du Patrimoine (quartier des Forts, à côté de l'église), sur une proposition conjointe du Comité culturel et de la municipalité.**

**CHRISTOPHE SERVAGNAT** (Cournon)  
Technique/style : c'est une série de peintures acryliques sur des papiers qui ne sont pas destinés à cet usage (sachets alimentaires et papier journal non imprimé). Ce sont des supports fragiles qui supportent mal les liquides comme l'eau et qui correspondent à certains aspects de sa personnalité. Il devient un support de projection un peu comme un papier photographique...



**Anne-Marie Annat** (Bouzel)  
Technique/style : céramique raku, technique de cuisson avec une rapide montée en température dans un four rudimentaire au gaz. Sortie des pièces au rouge qui provoque un choc thermique qui fait tréssailler l'émail suivi d'un enfumage.

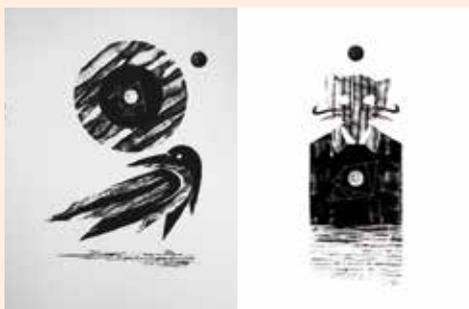
**JULIE SAVARY** (Sculpteur ornemaniste pierre / Clermont-Ferrand)  
Technique/style : création, objet de décoration, elle joue avec la pierre afin de mêler poésie et légèreté.  
<http://juliesavary.blogspot.com>



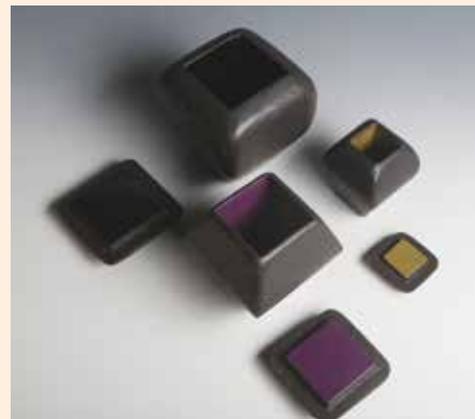
**JULIE GOUDOT** (Issoire)  
Technique/style : créations crochet et textiles.



**ANTHONY MARTINEZ** (Clermont-Ferrand) Graphiste  
Technique/style : sérigraphie



**MARIE GUY** / Emaux de Marie (Billom)  
Technique/style : passion des couleurs, sensibilité à l'environnement, Marie vous présentera ses nouvelles créations, sérigraphie sur lave, mobilier, boîtes en lave...  
[www.emauxdemarie.com](http://www.emauxdemarie.com)



### Pratique

**Horaires d'ouverture de l'exposition :**  
**Du 30 novembre au 8 décembre inclus.**  
**Tous les jours, 15 heures - 18 heures (sauf lundi/mardi) ; 1er décembre : 10 heures - 12 heures - 14 heures - 18 heures.**  
**Entrée libre.**

### Pratique

**Horaires d'ouverture de l'exposition :**  
**- samedi 30 novembre, 15 heures - 18 heures ;**  
**- dimanche 1er décembre, 9 heures - 18 heures.**  
**À la salle Tobize**

## Exposition de l'artiste, Mme Epellé, à la salle Tobize

## Petite enfance

### 10 bougies pour le Petit Prince

***C'était la fête samedi 14 septembre au parc Gabriel-Béal des Martres-de-Veyre. Et pour cause, plus de 200 personnes étaient réunies pour célébrer comme il se doit les 10 ans du multi-accueil Le Petit Prince.***



**L**e 2 septembre 2003, la structure ouvrait en effet ses portes ; elle a accueilli depuis 500 enfants. Certains « petits » ayant fréquenté la crèche en 2003 sont à présent collégiens...

Un moment d'émotion et de convivialité donc pour le personnel...

Les services de Gergovie Val d'Allier avaient répondu présents pour assurer l'animation de cet anniversaire. Quatre musiciens de l'École de Musique ont accueilli le public sur les accords de « Let it Be ». Des Beatles à Prokofiev, il n'y a qu'un pas, franchi par le groupe qui a interprété ensuite le conte musical « Pierre et le loup ». Le Secteur Animation Jeunes a, quant à lui, créé, à la demande des petits visiteurs pour la plupart déjà maquillés par ses soins, écureuils, fleurs et autres sabres en ballons...

Pascale Durand, directrice de la structure depuis son ouverture, son équipe, ainsi qu'Yves Fafournoux, président de GVAC ont ensuite pris place autour du symbolique gâteau d'anniversaire. ■



*Élus, responsables et personnel du multi-accueil Le Petit Prince réunis autour du gâteau symbolisant les dix ans d'existence de la structure.*

#### *Ateliers maquillage et sculpture de ballons.*



## Relais Assistantes Maternelles (Ram)

# Journée « portes ouvertes » au Ram pour ses 15 ans d'existence



**Informé, accompagner, animer, contribuer à la professionnalisation de l'accueil individuel... les missions du Relais Assistants Maternels Gergovie Val d'Allier sont multiples depuis sa mise en place en 1998. Ce sont quinze ans de rencontres et de partage qui ont été célébrés samedi matin, 12 octobre, dans les locaux de la structure (salle du Parc) mis à disposition par la commune des Martres-de-Veyre.**

**A**utour d'une exposition retraçant les moments forts du service, d'ateliers et d'un buffet, les trois animatrices de la structure, toutes trois éducatrices de jeunes enfants, Christine Don, Catherine Guilhot et Marie-Thérèse Rocton, ont accueilli les familles, professionnels de la petite enfance et élus du territoire. Une occasion aussi pour les parents de découvrir les

activités et animations auxquelles participent leurs bambins accompagnés de leur assistante maternelle chaque semaine. En effet, en ce début d'année scolaire, une cinquantaine d'assistants maternels et plus d'une centaine d'enfants résidant sur toutes les communes du territoire participent régulièrement aux activités organisées par le Relais. Ce service, entièrement gratuit, s'adresse aux familles, assistants maternels et gardes à

domicile résidant sur une des communes de Gergovie Val d'Allier Communauté : Authezat, Corent, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Orcet, La Roche-Blanche, La Roche-Noire, Saint-Georges-ès-Allier, Saint-Maurice-ès-Allier, La Sauvetat, Veyre-Monton.

Plus d'informations : [cc-gergovie-val-allier.fr](http://cc-gergovie-val-allier.fr) ou contactez le Relais au 04 73 39 86 95 ■



### COIFF'LYNE

MASCULIN-  
FEMININ  
8H30 -12H  
13H30 -18H30  
SAMEDI  
NON STOP



COUPE  
TRADITIONNELLE

RASOIR-CISEAU

60 AVENUE DE LA GARE 63730 LES MARTRES DE VEYRE  
04 73 39 92 31

### Entreprise Générale de Bâtiment SARL AMORIM et Fils

Neuf et Rénovation - Extension



Maçonnerie  
Murs de clôture, pavage,  
Petits travaux

06 52 73 33 28  
Tél. / Fax 04 73 69 74 29

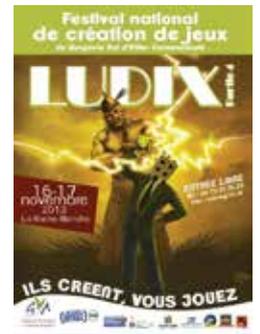
131, rue A. Daubrée - 63730 Les Martres-de-Veyre  
41, rue R. Suaudeau - 63960 Monton

## Secteur Animation Jeunes



## Festival Ludix - Partie 4

**Le Secteur Animation Jeunes Gergovie Val d'Allier vous invite au Festival national de création de jeux LUDIX. La partie 4 aura lieu les 16 et 17 novembre prochains à l'espace Léo-Lagrange sur la commune de La Roche-Blanche.**



Partie 4 » parce que le Festival a cette année quatre ans d'existence. Depuis sa création en 2010, Ludix accueille un nombre toujours plus important de visiteurs, amateurs de jeux ou simples curieux séduits par l'ambiance festive et ludique de l'évènement.

### LUDIX, UN FESTIVAL UNIQUE en France

Il est en effet le seul à vous proposer de découvrir des jeux totalement inédits. Il

devient par conséquent un rendez-vous de plus en plus prisé dans le monde du jeu et notamment par les créateurs, impatientes de faire tester leur prototype avec pour but ultime de décrocher un des trois prix Ludix. Parmi ces récompenses, il y a le prestigieux Ludix d'Or remis par un jury « pro » composé de huit professionnels du monde du jeu (éditeurs, créateurs, journalistes) ; le Ludix prix de la jeunesse (remis par six adolescents résidant sur le territoire communautaire et adhérents au SAJ) ou encore le Ludix prix du public. Tout le monde peut donner son avis !

### Rendez-vous

Le festival ouvrira ses portes le 16 novembre à 13 heures. La remise des prix du concours aura lieu à 17h30, le dimanche 17 novembre. Vous pourrez également visiter l'exposition d'illustrations de jeux de société consacrée au travail d'Arnaud Demaego. L'espace « jeux primés et édités » vous proposera de tester des jeux primés aux éditions précédentes.

**Le festival est gratuit et en accès libre. Ludix, ils créent... vous jouez!**

+ d'info sur le Festival Ludix sur [www.sitesaj.net](http://www.sitesaj.net) ou sur la page facebook « Ludix ».

## Déplacements

### Covoiturage

**Le schéma intercommunal des déplacements établi en 2013 le montre : l'usage de la voiture individuelle est prédominant sur le territoire de Gergovie Val d'Allier Communauté, ce qui tend à poser des problèmes en termes d'aménagement et d'environnement.**

Où, si 30 à 40 % des salariés du territoire se disent prêts à covoiturer, à peine 3 % des trajets domicile-travail se font à plusieurs. C'est pourquoi, la Communauté de communes a engagé un partenariat avec l'association Covoiturage Auvergne et souhaite inciter ses habitants à franchir le pas.

#### Pourquoi ?

**Un geste pour la planète :** Aujourd'hui, la lutte contre la pollution est de la responsabilité de

tous. Nous pouvons agir avec des gestes simples grâce à des initiatives individuelles telles que le covoiturage. **Le covoiturage, c'est sympa!** Rencontrer de nouvelles personnes, s'entraider et ainsi rompre la monotonie d'un long trajet!

**Une véritable économie :** Le covoiturage vous permet de diviser vos frais d'essence, de péage et de parking par deux, trois, voire plus ! Des économies non négligeables lorsqu'on sait que les Français dépensent en moyenne 5.200 euros par an pour leur véhicule\*.

\*Sources: Association Covoiturage Auvergne

#### Quand ?

Vous pouvez partager un véhicule sur une partie ou sur la totalité de votre trajet. Pensez-y lors de vos trajets ponctuels (manifestations, réunions...) ou réguliers (travail, formation...) Covoiturer une fois par semaine, c'est déjà un geste qui compte et à la portée de tous.

#### Pour qui ?

Toute personne majeure ou mineure accompagnée. Toutes les personnes transportées sont couvertes par la garantie obligatoire de

responsabilité civile en cas d'accident. Si vous souhaitez passer le volant à votre covoitreur, pensez à vous renseigner auprès de votre assurance.

**Pour vous mettre en relation avec des covoituteurs, occasionnels ou réguliers, inscrivez-vous gratuitement sur [www.covoiturageauvergne.net](http://www.covoiturageauvergne.net) ou contactez l'association au 04 73 90 47 93, une animatrice vous adressera un dossier d'inscription.**

**Rappel :** Exposition sur le thème du covoiturage, mairie des Martres-de-Veyre (place Alphonse-Quinsat), du 4 au 15 novembre 2013, aux horaires habituels d'ouverture. ■



## Cérémonie Pierre le Canadien (Peter Dmytruck)

### Le pays de l'érable à l'honneur



**2013, année du 40<sup>e</sup> anniversaire du jumelage avec Wynyard, la municipalité a souhaité renforcer le côté culturel et historique de cette cérémonie par différentes actions.**

**D**ans la continuité des manifestations de juillet dernier (cf. *Martres'Infos* n°95 de septembre/octobre 2013) et parallèlement à l'exposition des Jeunes Talents à la Maison du Patrimoine (du 30 novembre au 8 décembre), plusieurs animations célébrant les liens d'amitié avec la ville de Pierre le Canadien (Wynyard, province de la Saskatchewan) vont être proposées, à savoir :

- la présentation des travaux de l'ALSH (garderie scolaire) sur le Canada, accompagnée d'une proposition de lectures et d'ouvrages canadiens mis à disposition par la médiathèque, dans la salle vidéo de la Maison du Patrimoine ; après le 8 décembre, les réalisations des enfants seront visibles au restaurant scolaire ;
- un repas canadien au restaurant scolaire le vendredi 6 décembre pour les enfants inscrits à la cantine ;
- la venue de Françoise Bernard, jeudi 5 et vendredi 6

décembre, à l'ALSH, pour une découverte des contes canadiens destinée aux enfants inscrits en garderie. (cette action est réalisée en partenariat avec le Comité culturel) ;

- la participation des classes de cm2 (MM. Fleury et Lalloz) de l'école élémentaire, le 8 décembre, lors de la cérémonie officielle en hommage à Pierre le Canadien. À cette occasion, les enfants chanteront le « chant des partisans ». ■

#### Cérémonie officielle Dimanche 8 décembre

Rendez-vous  
place Alphonse-Quinsat.  
Départ du défilé devant  
l'Hôtel de Ville à 11h30,  
puis vin d'honneur.



## Spectacle de Noël

### Quel cirque !

**À l'occasion des fêtes de fin d'année, la municipalité propose à tous les enfants de la commune d'assister à un spectacle alliant clownerie, magie, musique et ventriloquie.**



**L**es organisateurs du spectacle, Coco et Rico vérifient l'installation du matériel. Le spectacle va pouvoir commencer. Mais pas de nouvelles des artistes. Coco devait pourtant les rappeler... Non, c'était Rico qui devait le faire... Il faut se rendre à l'évidence, les artistes ne viendront pas. Il faut annuler la représentation ! Comme le public n'est pas d'accord, Rico propose à Coco d'exécuter lui-même, avec l'aide de quelques spectateurs, tous les numéros du spectacle ! Coco accepte à condition de participer elle aussi. Durant une heure, ils seront tous deux tour à tour jongleurs, magiciens, dresseurs de chiens savants (« ventriloques »), et musiciens !



Tout cela donne un divertissement très varié, plein de bonne humeur et parsemé de gags, qui plait autant aux parents qu'aux enfants ! Et en plus, les enfants du public qui participent au spectacle sont récompensés par Coco et Rico ! ■



#### Rendez-vous :

**Mercredi 11 décembre, à 17 heures, à la salle des Fêtes.**

**Ce spectacle pour enfants est présenté par « Les Costels ».**

#### FLASH INFO - AGENDA CULTUREL

Afin de proposer un agenda culturel annuel détachable dans le prochain bulletin (parution prévue fin janvier, début février), nous vous prions de bien vouloir faire connaître vos différentes manifestations à Franck Robert, chargé culturel, par courriel ([service.culture.mdv@orange.fr](mailto:service.culture.mdv@orange.fr)) ou sur papier déposé en mairie (courrier adressé au nom de Franck Robert) avant 20 décembre 2013.

## Concert

# Chorale, OHMV et école de musique

### Rendez-vous

**Samedi 23 novembre - Messe de Sainte-Cécile**

Comme chaque année musiciens et choristes fêteront Sainte Cécile. Messe en l'église des Martres-de-Veyre, le samedi 23 novembre, à 18 heures.

**Samedi 7 décembre - Concert annuel de l'orchestre d'harmonie**

L'orchestre d'harmonie des Martres-de-Veyre se produira le samedi 7 décembre, à la salle des Fêtes, à 20h30, avec le groupe Meltin'potes, présent à toutes les Fêtes de la Musique. Soirée cabaret, réservations possibles de tables au 04 73 69 70 25. (M. Rapp). Entrée libre.

**Mercredi 18 décembre - Audition des classes de trombones-tubas**

Mercredi 18 décembre, à 18h30, salle de la Monne, audition des classes de trombones-tubas de l'école de musique Gergovie Val d'Allier Communauté (GVAC) - professeur Guillaume Cardot.

**Mardi 14 janvier - scène ouverte de l'école de musique de GVAC**

Cette scène ouverte aura lieu à l'auditorium de l'espace Robert-Echassoux, à 18 heures. ■

## Festival intercommunal

# L'humour sur un plateau

11.000 spectateurs ont été accueillis depuis la création de ce festival, abordant l'humour sous toutes ses formes et dans tous les styles. Fidèle à ses principes, le comité d'organisation, coordonné par l'Office de Tourisme, propose une fois de plus pour cette 11<sup>e</sup> édition une programmation diversifiée : One woman show économique, one man show énergique, vraie fausse conférence philosophique, théâtre satyrique, humour musical burlesque.

En ouverture du festival, la soirée de présentation du 25 octobre a permis de dévoiler à 300 spectateurs privilégiés les richesses de cette nouvelle édition. En deuxième partie, la troupe de théâtre du Foyer Culturel et Sportif de La Roche-Blanche a présenté son spectacle "A mourir de rire". (Renseignement Office de Tourisme GVAC : 04 73 79 42 98)

### Rappel : tous les spectacles

**8 nov.** - 20 h 30 : Audrey Vernon - « Comment épouser un Milliardaire »  
Salle Harmonia à Veyre-Monton

**9 nov.** - 20 h 30 : Aurélien Portehaut - « À chacun sa méthode »  
Salle du Préau de l'École à Mirefleurs

**10 nov.** - 17 h 00 : Athra et Compagnie - « Le procès de Pinocchio »  
Salle des Fêtes à Orcet

**15 nov.** - 20 h 30 : Le Nom du titre - « Le Cabaret Philosophique »  
Espace Culturel à La Sauvetat

**16 nov.** - 20 h 30 : Joe Sature et ses joyeux osselets - « Only you »  
Espace Léo-Lagrange à La Roche-Blanche



## A G E N D A

### EXPOSITION SUR LE COVOITURAGE

À la mairie des Martres-de-Veyre (place Alphonse-Quinsat).

**Du lundi 4 au vendredi 15 novembre.**

### LOTO

Organisé par l'USMV Foot (+ de détail p.10 de ce numéro)

**Samedi 16 novembre.**

### L'HUMOUR SUR UN PLATEAU

11<sup>e</sup> édition  
Rendez-vous incontournable sur Gergovie Val d'Allier Communauté, le festival intercommunal L'HUMOUR SUR UN PLATEAU se déroulera du **8 au 16 novembre** dans cinq communes du territoire. (+ de détails ci-contre et dans le *Martres'Infos* n°95 de septembre-octobre 2013 - p23 ou auprès de l'office de tourisme de Gergovie Val d'Allier).

### FÊTES DE LA SAINTE-CATHERINE

(+ de détails : cf. dossier spécial, p18 à 20, de ce numéro).

**Samedi 30 novembre et dimanche 1<sup>er</sup> décembre**

### VIDE-GRENIER ET BROCANTE « JOUETS ET DÉCO DE NOËL »

En parallèle des Fêtes de la Sainte-Catherine (+ de détails : cf. p16 de ce numéro).

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre.**

### EXPOSITION « JEUNES CRÉATEURS »

Proposée par le Comité culturel et la municipalité, à la Maison du Patrimoine, (+ de détails : cf. p20 de ce numéro).

**Du samedi 30 novembre au dimanche 8 décembre.**

### JUDO-CLUB - TÉLÉTHON

Le JCVM se mobilise au profit du Téléthon, de 9 heures à 12 heures, parcours sportifs et ludiques, gymnase Jean-Rostand (+ de détails : cf. p12 de ce numéro).

**Samedi 7 décembre.**

### CÉRÉMONIE « PIERRE LE CANADIEN »

Départ du défilé à 11h30, devant l'Hôtel de Ville, place Alphonse-Quinsat.

**Dimanche 8 décembre.**

### SPECTACLE DE NOËL

Offert à tous les enfants de de la commune par la municipalité (voir ci-contre), à 17 heures, à la salle des Fêtes.

**Mercredi 11 décembre.**

### SOIRÉE CABARET MARRE-TOI ET PARTAGE

À la salle des Fêtes

**Samedi 11 janvier 2014**

### LOTO PAROISSE

**Dimanche 19 janvier 2014**

### CONCOURS BELOTE FOOT

**Samedi 26 janvier 2014**

### LOTO AMICALE LAÏQUE

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2014**

### LOTO USMV RUGBY

**Samedi 8 février 2014**

## CIRCONSCRIPTION D'ACTION MÉDICO- SOCIALE SUD-AGGLO - CAMS

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- accompagnateurs en insertion professionnelle ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales ;

### CONTACT ET MISSIONS

L'ensemble de ces professionnels assure une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté.

**L'accueil du public est assuré de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 heures.**

Le personnel de la circonscription d'action médico-sociale vous accueille lors d'un entretien individualisé, vous informe sur vos droits et instruit votre dossier, vous oriente si nécessaire vers le bon interlocuteur, vous conseille dans votre gestion budgétaire, votre vie au quotidien, vous accompagne dans vos demandes d'aides financières, vos démarches administratives, vos recherches de logement et votre parcours d'insertion, vous soutient en cas de difficultés dans l'éducation de vos enfants, accompagne les parents et futurs parents, propose des visites au moment de la naissance, assure des consultations de nourrissons (consultation médicale gratuite jusqu'à 6 ans).

- **3 rue de la Garenne**  
**63730 LES MARTRES-DE-VEYRE**  
[www.puydedome.com](http://www.puydedome.com)  
**Responsable de Circonscription :**  
**Véronique PAUQ**  
**Prise de rendez-vous et renseignements**  
**au siège de la circonscription :**  
**TÉL. 04 73 39 65 60 - Fax. 04 73 39 65 69.**

## CENTRE SOCIAL

- **Place des Combattants AFN**  
**63730 Les Martres-de-Veyre**

### MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Permanences : sur rendez-vous uniquement. Lundi, mardi, jeudi : de 9 heures à 12 heures.

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.

- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

- **04 73 39 61 47 / 04 73 84 42 76**

### CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanences : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.  
Mise à jour des cartes Vitales, dépôt des dossiers de remboursement... (salle Tobize).

- **04 73 39 21 10**

### RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Accueil des parents, futurs parents et assistantes maternelles.

- **04 73 39 86 95**

### MULTI-ACCUEIL « LE PETIT PRINCE »

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.

- **04 73 39 29 35**

### CONCILIATEUR

Permanences : 2<sup>e</sup> lundi de chaque mois, de 16 h 30 à 18 heures en mairie de Monton (règlements amiables des différends entre particuliers).

- **04 73 23 09 43**

## SERVICE MAIRIE

### SERVICE QUOTIDIENNETÉ

- **Numéro Azur, accessible au public**  
**24h/24 et 7j/7 : 0 800 00 70 35,**  
**Boîte mail : [quotidien.mdv@orange.fr](mailto:quotidien.mdv@orange.fr).**

## AIDES DIVERSES

### REPAS À DOMICILE

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.

### CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

- **Pour obtenir des renseignements**  
**sur ces aides, contacter la mairie :**  
**04 73 39 90 75**

### AIDE-MÉNAGÈRE

Toute personne retraitée et dont l'état de santé nécessite une aide matérielle pour rester à domicile peut bénéficier de l'intervention d'une aide-ménagère.

### TÉLÉ-ASSISTANCE

Service réservé aux personnes de plus de 60ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

## SCOLAIRE/JEUNESSE

### ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Catherine Pannetier  
► **04 73 39 94 54**

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Olivier Adenot  
► **04 73 39 95 55**

### RESTAURANT & GARDERIE SCOLAIRES

Responsable : Pascal Enjolras  
► **04 73 39 96 91**

### COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Karine Natale  
► **04 73 39 93 66**

### TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil général du Puy-de-Dôme  
► **04 73 42 20 20**

### CENTRE DE LOISIRS DE CHADIEU

Renseignements et inscriptions auprès de Marianne Gouffault et Marie Gamot  
► **06 33 35 29 33 - [ufovalpdc@yahoo.fr](mailto:ufovalpdc@yahoo.fr)**  
<http://chadieu.fal63.org>

## MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE-VIALATTE

Directrice : Carole Hoffmann  
Ouverture :

- matin : mercredi, samedi : de 10 heures à 12 heures
- après-midi : mardi, vendredi, samedi : de 13h30 à 18 heures ; mercredi : de 13h30 à 19 heures

Fermeture annuelle du 24/12 au 02/01 (inclus).

- **04 73 39 28 17**

## GERGOVIE VAL D'ALLIER COMMUNAUTÉ - GVAC

- **ZA Le Pra de Serre**  
**63960 Veyre-Monton**  
**Tél. : 04 73 39 62 00.**

## SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

- **Zone de Layat II - 63200 Riom**  
**Tél. : 04 73 647 444 - Fax. : 04 73 647 414**



## S P O R T S

### **BASKET-CLUB VAL DE VEYRE (BCVV)**

Président Nicolas Roche  
07 81 25 81 14

### **BOULE AMICALE (BOULES LYONNAISES)**

Président Jacques Trémouille  
04 73 ?

### **CLUB ASPHALTE AUVERGNE**

Président Christophe Martinez

### **CYCLOTOURISME**

Présidente Anne-Marie Colon  
04 73 69 73 54

### **JUDO-CLUB (JCVM)**

Président Benoît Besset  
06 17 68 15 11

### **Le Chantou (danse)**

Président Jean-Luc Echassoux  
04 73 39 23 74

### **Pétanque**

Président Gérard Faydit  
06 25 71 94 30

### **Tennis de table**

Président Christian Monchalin  
06 84 33 60 25

### **Tennis-Club**

#### **Veyre-Les Martres**

Président Richard Abinal  
06 71 81 96 17

### **USMV Foot**

Présidente Paulette Blanchard  
04 73 39 21 13

### **USMV Foot**

#### **CLUB DES SUPPORTERS**

Présidente Samira  
Oliveira-Machado  
04 73 39 90 53

### **USMV Gymnastique**

Présidente Marie-Pierre  
Malige-Achard  
06 38 82 94 24

### **USMV Rugby**

Co-présidents  
Claude Laurençon  
06 47 36 81 66  
Nicolas Andan  
06 16 26 45 88



## L O I S I R S

### **À vos fourneaux**

Présidente Michelle Andreatta  
06 79 21 20 09

### **Amicale Laïque**

Président Robert Bernard  
04 73 39 83 76

### **ASTRO-CLUB de Limagne Sud**

Président André Fraisse  
04 73 39 96 32

### **Chasse**

Président Jean-Luc Perrier  
04 73 39 25 06

### **CLUB SAINT-MARTIAL**

Président Jean Lafougère  
04 73 39 82 30

### **JARDINIERS de France (63)**

Correspondant Alain Giraud  
09 54 96 62 16

### **Pêche (étangs)**

Président Jean-Pierre Verdier  
06 15 59 22 59

### **Pêche (rivières)**

Président Henri Usclade  
06 29 96 09 37



## C U L T U R E

### **COMITÉ CULTUREL**

Présidente Jeanine Castanié  
04 73 39 83 00

### **CHORALE**

Président Bernard  
Castellan  
04 73 84 63 70

### **ÉCOLE DE MUSIQUE GERGOVIE VAL D'ALLIER**

Président Marc Jacquet  
04 73 39 87 96

### **En toutes lettres**

#### **(ÉCRIVAIN PUBLIC)**

Présidente Nelly Vazeille  
04 73 40 08 64

### **Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)**

Président Christian Exbrayat  
04 73 39 98 92

### **Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)**

Président Pascal Cellier  
06 28 23 71 60

### **ORCHESTRE D'HARMONIE (OHMV)**

Président Frédéric Dumeil  
09 53 54 00 95

### **La Réveillée**

Président Alain Andanson  
04 73 39 86 98



## A U T R E S

### **ACA**

#### **(Commerçants et Artisans)**

Présidente Élise Michel-Terme  
04 73 39 92 04

### **ACPG-CATM**

#### **(Anciens combattants)**

Président Jean-Claude Gerles  
04 73 39 97 41

### **AMICALE DES DONNEURS de sang BÉNÉVOLES**

Président Dominique Clément  
06 70 97 70 25

### **AMICALE DES ANCIENS POMPIERS**

Président Jean-Claude Gerles  
04 73 39 97 41

### **BIEF DE LA VAURE**

Bureau en attente d'élection

### **BÉNÉVOLES DE JOLIVET (EHPAD)**

Présidente Josette Martin  
04 73 39 82 62

### **Ces années-là (personnes nées entre 1960 et 1965)**

Président Philippe Jaubert  
06 37 78 18 98

### **MARRE-TOI ET PARTAGE**

Président Baïlo Diallo  
04 73 39 88 12

### **SECTEUR ANIMATION JEUNES (SAJ)**

Responsable Philippe  
Tchilinghrian  
04 73 39 76 29



## HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat  
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75  
Fax 04 73 39 81 98

Courriel : [mairie.martresveyre@wanadoo.fr](mailto:mairie.martresveyre@wanadoo.fr)  
[www.mairie-lesmartresdeveyre.fr](http://www.mairie-lesmartresdeveyre.fr)

La mairie vous accueille du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 ; le mercredi jusqu'à 19 heures (sauf juillet/août). Fermeture à 16 heures les veilles de jours fériés.



Les Martres-de-Veyre  
naturellement vôtre

## PERMANENCES

**Pascal Pigot, maire**

▶ mercredi, 17h30 - 19 heures  
sur rendez-vous

**Claude Duchet, 1<sup>er</sup> adjoint foncier, ZPH, PLH, développement durable et environnement, collègue**

▶ mercredi, 14 heures - 19 heures  
sur rendez-vous

**Nadine Gavaudo, 2<sup>e</sup> adjoint social, CCAS, EHPAD**

▶ mercredi, 17 heures - 19 heures  
sur rendez-vous

**Jean Lafougère, 3<sup>e</sup> adjoint sports, bâtiments sportifs, quotidienneté**

▶ mercredi, 16 heures - 19 heures  
sur rendez-vous

**Yvette Rev, 4<sup>e</sup> adjoint école, jeunesse, enfance, adolescence, ALSH**

▶ mardi, 14 h 30 - 17 h 30  
sur rendez-vous

**Gilles Solans, 5<sup>e</sup> adjoint travaux, bâtiments, urbanisme**

▶ jeudi, 14 heures - 17 heures  
sur rendez-vous

**Josette Blanchet, 6<sup>e</sup> adjoint fêtes et cérémonies, vie associative**

▶ mardi, 14 h 30 - 17 h 30  
sur rendez-vous

**Martine Bouchut, 7<sup>e</sup> adjoint finances, économie locale, informatique**

▶ jeudi, 14 h 30 - 17 h 30  
sur rendez-vous